



© Jade Duchesneau Bernier

# CONSEIL DES COMMISSAIRES

## Points saillants du dernier Conseil des commissaires

Le Conseil des commissaires s'est réuni à Montréal du 8 au 11 décembre dernier. Les commissaires ont examiné alors les rapports d'activité soumis par tous les services de la commission scolaire. Vous trouverez ci-dessous les grandes lignes de certaines des décisions qui ont été prises lors de cette réunion.

### **Qanuilirpitaa**

Le Conseil des commissaires a été informé de la vaste enquête sur la santé des Nunavimmiut, Qanuilirpitaa, qui se déroulera en 2017. L'enquête portera sur la santé des adultes, des jeunes et des communautés au Nunavik. Les données recueillies seront utilisées pour identifier des priorités en matière de santé. Elles serviront également à renforcer les capacités des communautés au niveau de la gestion locale des enjeux de santé.

L'enquête sur la santé de 2017 sera menée par des chercheurs du Centre Nasivvik. Elle comprendra un programme d'éducation, de formation et de mentorat en vertu duquel des élèves et de jeunes inuits seront recrutés et formés comme stagiaires et assistants de recherche. La Commission scolaire Kativik participera directement au recrutement et à la sélection de ces stagiaires et assistants de recherche. Dans le cadre de leur participation à l'enquête Qanuilirpitaa, les jeunes du Nunavik acquerront une expérience de travail concrète. Ils se familiariseront également avec les possibilités de carrière dans le secteur des sciences environnementales et de la santé.

Le Conseil des commissaires a décidé de soutenir le volet formation proposé par l'enquête Qanuilirpitaa, dans l'objectif de favoriser l'intégration des jeunes Inuits aux activités de recherche au Nunavik. Le programme de formation des jeunes sera mis en œuvre sur une période de 4 ans, à partir de cette année.

*(à suivre...)*

Le Conseil des  
commissaires a  
décidé de soutenir  
le volet formation  
de l'enquête sur la  
santé  
Qanuilirpitaa

(...suite)

## Nouvelle description de tâches pour le poste de protecteur de l'élève/ombudsman

Le Conseil des commissaires a approuvé une nouvelle description de tâches pour le poste contractuel de protecteur de l'élève/ombudsman. Les changements mettent l'accent sur le rôle de l'ombudsman comme protecteur de l'élève.

Le protecteur de l'élève/ombudsman sera mandaté pour examiner toute situation où un élève ou le parent d'un élève croient avoir été victimes de discrimination de la part la Commission scolaire Kativik.

Le protecteur de l'élève/ombudsman sera également chargé d'examiner des situations ou d'enquêter à la suite de plaintes alléguant qu'un employé de la commission scolaire ne respecte pas le Code de conduite de la CSK.

Le protecteur de l'élève/ombudsman est neutre et indépendant de la commission scolaire. La personne nommée à ce poste relèvera directement du Conseil des commissaires.

La commission scolaire développe actuellement la procédure que devront suivre les élèves de la CSK ou leurs parents s'ils désirent déposer une plainte auprès du protecteur de l'élève/ombudsman. Cette procédure sera communiquée aux élèves et à leurs parents lorsque le Conseil des commissaires aura nommé un protecteur de l'élève/ombudsman. Le recrutement pour ce poste est actuellement en cours.

## Construction et agrandissement des écoles

Bon nombre de projets d'agrandissement et de construction d'école sont présentement en cours dans le cadre du plan de 10 ans adopté par le Conseil des commissaires en octobre 2014. Ils comprennent :

- Construction d'une nouvelle école à Aupaluk (en cours – date estimée de la fin des travaux : août 2016).
- Un nouveau centre d'éducation des adultes à Salluit (fin des travaux, automne 2015, inauguration officielle avril 2016).
- La Commission scolaire Kativik poursuit son travail auprès du ministère de l'éducation du Québec en vue de l'approbation de la construction d'une école à Inukjuak en 2016-2017.
- Une demande d'agrandissement de l'école d'Akulivik sera préparée par la commission scolaire. L'agrandissement est prévu pour 2018-2019.
- Agrandissement de l'école Ikusik de Salluit pour 2016-2017 : la Commission scolaire Kativik continue de travailler avec le ministère de l'éducation du Québec afin de faire approuver ce projet.

Une nouvelle description de tâches met l'accent sur le rôle de l'ombudsman en tant que protecteur de l'élève